



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

LA CFDT : LE CHOIX DES RÉSULTATS

Un Bilan au service des postiers de La Chapelle

La CFDT par son engagement au niveau national, à la DEX de Paris et sur le site de la chapelle, obtient des résultats pour les postiers.

En complément des acquis nationaux en matière de carrières, rémunération et conditions de travail notamment liés à l'accord facteur et à d'autres accords comme ceux sur l'intéressement, localement la section CFDT de La Chapelle a porté ses efforts sur des dossiers concrets au profit de tous les collègues.

Face la réorganisation imposée par la Direction :

- 1 RC, pour tous les agents du Courrier et de la Collecte. Nous demandons toujours le 2^{ème} RC prévu à l'accord signé par la CFDT, accord qui prévoyait d'ailleurs la très grande majorité des compensations finalement obtenues.
- Une prime supplémentaire de 200 euros, compensatoire pour la période transitoire pour les agents des Tourelles
- 30 jours de repas pris en charge par la Direction pour les Mixtes afin de les familiariser à la coupure méridienne. Ce qui correspond à environ 150 euros par bénéficiaire.
- La mise à disposition de tickets restaurants (avec une participation forfaitaire des agents), pour le personnel affecté à l'Ilot de République. Droit étendu à l'ensemble des agents en Ilot le samedi, sauf sur La Chapelle (ouverture du RIE le samedi).
- L'amélioration du cycle du scénario choisi avec un délai raccourci entre le samedi et le lundi.
- La garantie du maintien du statut de facteur pour les préparateurs afin qu'ils puissent continuer à participer aux ventes des quartiers.
- La neutralisation de la sécabilité pendant les premières semaines de la réorganisation.
- 6 postes supplémentaires de FSE.
- Le report de l'intégration des IP jusqu'à la fin de la Peak période avec l'embauche de renforts pour écouler cette charge. La CFDT réaffirme la nécessité de mesurer la charge de travail réelle des tournées avant toute décision d'intégration.



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
01 40 29 82 00
www.cfdtsf3c.org

Pour l'amélioration des conditions de travail quotidiennes :

**Avec vous,
l'équipe CFDT
de La Chapelle :**

■ **Fait respecter
l'accord national
distribution
(recrutements,
déprécarisation,
promotions...)**

■ **Agit pour
l'amélioration
concrète de vos
conditions de vie
au travail.**

■ **Assure une
présence
quotidienne pour
vous accompagner,
faire respecter
vos droits et
reconnaître vos
efforts.**

- ▶ La mise en service de chauffages d'appoints et réfection du système de ventilation.
- ▶ Des dotations d'un premier équipement de base et d'une tenue pour tous les agents quelques soit leur statut (CDI débutant, CDD, alternants, intérimaire).
- ▶ Organisation de journées de convivialité.
- ▶ Amélioration des équipements des agents, VAE, dessertes à fond mobile, charriots électriques...
- ▶ Accompagnement individuel des agents dans leurs démarches (TPAS, arrêts maladie, paiement des heures supplémentaires, accès au logement...).

L'accueil des nouveaux arrivants sur le site

- ▶ Accueil des nouveaux sur le site.
- ▶ Vigilance sur le respect des temps d'accompagnement.
- ▶ Dotation complète et rapide en tenues et équipements.
- ▶ Information sur leur droit au logement.

Respect des accords nationaux en matière d'emploi de promotions et primes et leur déclinaison locale

- ▶ 61 recrutements en CDI ont été réalisés en 2017 sur La Chapelle, et 22 CDI au 30 septembre 2018, plus 7 CDI au titre de la réorganisation. La CFDT demande des efforts supplémentaires en recrutement de CDI.
- ▶ Vérification de la transparence des promotions notamment par l'affichage des postes à pourvoir.
- ▶ Aménagement local de la fonction de ROP pour en faire une fonction managériale à temps plein.
- ▶ Parcours professionnel des agents et des encadrants. Sur La Chapelle, en 2017 pour les agents, 44 parcours qualifiants certifiés et 7 certifiables. Pour les cadres 6 certifiés et 2 certifiables. En 2018, au 30 septembre, pour les agents 25 engagés dont 4 certifiés et 1 engagé chez les cadres.
- ▶ Respect du versement de la prime de 7 euros pour les facteurs polyvalents. Un total de près de 29 000 euros est ainsi venu compenser les efforts d'adaptabilité des agents de La Chapelle, sur les 9 premiers mois de l'année 2018.

CFDT, LE SYNDICAT QUI AVANCE



La CFDT, avec ses représentants locaux s'engage à faire entendre votre voix pour que les choix de la direction ne se fassent pas sans vous !

Ces avancées ont été le fruit de l'action que nous avons conduite sans relâche, auprès des dirigeants. A chaque fois la CFDT a su par ses propositions rendues pertinentes par l'écoute des agents, peser sur la direction, par la négociation mais aussi en marquant clairement les lignes rouges à ne pas franchir. Les conflits d'intérêts et Le rapport de force sont permanents avec la direction mais ils s'expriment sous des formes diverses. L'objectif au final, pour un syndicat est d'obtenir des résultats pour les salariés.

Nos engagements à vos côtés

La CFDT va continuer à agir avec vous sur les différents dossiers de La Chapelle :

- ▶ Concernant la réorganisation, nous ne lâcherons pas la direction afin de faire modifier tous les points qui dégradent la vie au travail des agents sans améliorer la qualité de service que nous rendons. La question de l'emploi est majeure, tout comme la manière dont se poursuivra l'accompagnement des Îlots. L'enjeu de la reprise de l'activité IP, comment sera intégrée cette nouvelle activité à la charge de travail ? Avec quelle compensation, y compris pour les préparateurs ? Des questions centrales pour la CFDT.
- ▶ Nous poursuivrons nos efforts sur les conditions de travail au quotidien, l'accueil des jeunes facteurs et le suivi des parcours professionnels et des promotions auxquels chacun doit pouvoir prétendre, dans la transparence et l'équité. La CFDT portera vos demandes, nos revendications devant la direction de l'établissement et assumera ses responsabilités en siégeant(vraiment) et négociant de nouvelles avancées au comité technique de la DEX de Paris.

**S'ENGAGER POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS !**



CONNECTÉE 
AUX POSTIERS

du **lundi 3** | DÉCEMBRE | **JE VOTE**
au **jeudi 6** | **2018** | **CFDT**





Liste candidats CFDT Comité Technique DEX Paris et en gras nom de la candidate Paris La Chapelle !

	Nom	Prénom	F	H	Grade	Entité d'affectation
1	OUMEDJKANE	Benjamin		X	CAPRO	PARIS 20 PPDC
2	AOUDJA	Yamina	X		ACC31	PARIS 16 PPDC
3	BENDJAFER	Aissa		X	ACC22	PARIS 07 PPDC
4	LEGUAY	Dominique	X		ACC21	PARIS 17 PPDC
5	DOUMA	Djamel		X	ACC21	PARIS 07 PPDC
6	BRULANT	Brigitte	X		APN2	PARIS 09 PPDC
7	TUZET	Frédéric		X	ACC22	PARIS 14 PPDC
8	MORLAND	Saphélie	X		ACC12	PARIS LA CHAPELLE
9	BENBOUZIANE	Omar		X	ACC21	PARIS 13 PPDC
10	MANICORD	Laurette	X		ACC13	GONESSE PARIS NORD PIC
11	HANOUN	Jean-Patrick		X	ATGS	PARIS 1234
12	PEREZ ROGER	Angélita	X		CA1	PARIS 13 PPDC
13	BERINGUER	Gabriel		X	ACC22	WISSOUS PARIS SUD PIC
14	SABATE	Gérald		X	CA2	PARIS EFCSP
15	TILLE	Sammy		X	ACC21	PARIS 15 PPDC
16	PREIN	Xavier		X	ACC21	PARIS 12 PPDC



L'enjeu de ces élections est de déterminer le poids de chaque organisation syndicale (représentativité). Cette fois la mesure locale permettra de négocier et de valider des accords au niveau de l'établissement. C'est important car la règle des 30% continuera à s'appliquer pour que l'accord soit valable.

L'autre enjeu est d'élire des représentants du personnel compétents et formés pour siéger dans les instances aussi bien locales que nationales. Vous savez que vous pouvez et que vous pourrez compter sur les élus CFDT.



Donnez de la force à vos idées, Votez CFDT !



**VOTRE VOIX
NOTRE ACTION**
VOTEZ CFDT



**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES LA POSTE
DU 3 AU 6 DÉCEMBRE 2018**